



Changement climatique : d'atermolements en piétinements, allons-nous vers les désastres annoncés ?

[Editorial]

Dominique D. Desbois

► To cite this version:

Dominique D. Desbois. Changement climatique : d'atermolements en piétinements, allons-nous vers les désastres annoncés ? [Editorial]. Terminal. Technologie de l'information, culture & société, 2011, 106-107, pp.3-7. hal-00999931

HAL Id: hal-00999931

<https://hal.science/hal-00999931>

Submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Édito

Changement climatique : d'atermolements en piétinements, allons-nous vers les désastres annoncés?

La XVI^e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Cancun, s'est achevée le 10 décembre 2010 par un accord quasi-unanime des pays participants, soit 192 pays, portant entre autres sur la création d'un « fonds vert » de 30 milliards de dollars d'ici à 2012 et de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020, au bénéfice des pays en développement. Il s'agit de financer leur combat contre le changement climatique. Seule, la Bolivie a refusé de signer et annonce la saisie du tribunal international de La Haye pour dénoncer l'accord, jugeant ces sommes insuffisantes. Concernés au premier chef, les petits états insulaires et l'Afrique (délaissant l'objectif « 1,5 degré de plus » pour se rallier à « 2 degrés de plus ») seront les principaux bénéficiaires du « fonds vert » et devront jouer un rôle significatif dans sa gestion, temporairement confiée à la Banque mondiale...

Un consensus de façade au prix d'avancées ambiguës

Pour autant, faut-il célébrer dans la liesse la conclusion du seul processus multilatéral susceptible actuellement de produire du droit international sur cet enjeu climatique ?

Certes, l'approche sectorielle aboutit à des décisions dans les négociations les plus matures : on notera l'extension du programme REDD¹ de réduction des émissions résultant de la dégradation et du déboisement des forêts, responsable d'environ 12 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les objectifs de l'accord sont la division par deux de la déforestation d'ici à 2020, et la stabilisation du couvert forestier de la planète d'ici à 2030. L'élaboration d'actions de réduction à partir des processus nationaux renforce le pouvoir de négociation des populations autochtones dans la mise en œuvre des stratégies REDD. Soulignons cependant que les extensions du

1. « *Reducing emissions from deforestation and forest degradation* », initiative internationale lancée en 2008 par les Nations Unies, dotée d'un programme spécifique UN-REDD. Pour plus de détails, voir « Perspectives on REDD+ » sur www.un-red.org

programme REDD+ exacerbent les divergences entre les partisans d'une intégration de REDD+ au marché du carbone, et ceux militant en faveur du maintien de la biodiversité ou défendant les intérêts des populations autochtones. Deux logiques s'affrontent : lobbies du carbone, partisans d'une gestion par le marché, contre tenants d'une fiscalité internationale, parmi lesquels on compte le financier Georges Soros.

Les compromis sectoriels sont dénoncés comme insuffisants au regard des enjeux et impuissants à enrayer les dérives : les accords bilatéraux déplacent la déforestation pour engranger des crédits REDD sans trop se soucier de la réalité des compensations en carbone et renforcent ainsi le risque d'une bulle spéculative sur les crédits carbone profitables aux seuls courtiers.

Le fantôme du Protocole de Kyoto

Seul accord contraignant les pays industrialisés à réduire leurs émissions de GES, le Protocole de Kyoto a hanté les négociations de Cancun : la première période d'engagement sur la réduction des émissions de GES a commencé en 2008 et doit s'achever en 2012. Le compromis prévoyait deux options de renouvellement du Protocole : la première engageait les pays développés à ramener leurs émissions de GES pour la période 2008-2012 à 5,2 % en dessous des niveaux de 1990, la seconde laissait ouverte la négociation. En l'absence d'une volonté politique des deux principaux émetteurs de GES, USA et Chine, une seconde période d'engagement notifiée sans contraintes ni date de référence vide la négociation de sa substance jusqu'à la prochaine conférence annuelle qui se tiendra à Durban. En effet, la prolongation de cet accord n'est garantie d'aucune façon : la défaite démocrate du 2 novembre aux élections de mi-mandat a mis fin aux espoirs de voter une loi climat-énergie durant la présidence Obama permettant aux États-Unis de dépasser leur refus d'adhérer au Protocole depuis sa création.

De son côté, la Chine a annoncé un plan de 1 500 milliards de dollars d'investissement sur les cinq prochaines années, soit 5 % par an de son PIB, dans des industries stratégiques allant des énergies alternatives aux biotechnologies pour convertir une économie fondée sur la production de biens manufacturés à partir de processus très gourmands en énergie fossile. John Pershing, représentant des États-Unis pour le climat, a campé sur un engagement unilatéral de réduction de 17 % des émissions sur 15 ans jusqu'à 2020, critiquant le compromis proposé par les Nations Unies à Cancun comme « *incomplet pour certains des points clés* ». Sont visées les dispositions contraignant les pays émergents à limiter la croissance de leurs émissions de GES, la Chine dépassant désormais les États-Unis en termes d'émission de GES...

Ayant dérivé par rapport aux objectifs fixés, le Japon, un des principaux promoteurs du Protocole, a annoncé dès le début du sommet de Cancun sa décision de ne pas s'engager pour une seconde période. Les autres soutiens

comme le Mexique ou le Canada ont affirmé ne pas renouveler leur adhésion en l'absence de contraintes pour les pays émergents comme la Chine ou l'Inde. La Commissaire européenne au climat a mis en garde contre une absence de résultats concrets à Cancun mais, dans un tel contexte international, comment convaincre les pays émergents de souscrire à des engagements contraignant leurs objectifs de développement économique ? Connie Hedegaard suivra-t-elle la commission Développement du Parlement européen, qui a recommandé le 5 octobre 2010 la mise en place d'une taxe carbone avec ajustement aux frontières ?

À l'opposé, les pays en développement, en particulier l'Alliance des petits états insulaires appuyée par le Venezuela et la Bolivie, affirment que les dispositions du compromis proposé par les Nations Unies sont insuffisantes pour assurer une protection des zones menacées par les inondations, les sécheresses et la désertification. Les militants de Via Campesina ont scandé « *La terre et les forêts ne sont pas à vendre, elles appartiennent au peuple* » assimilant les programmes REDD à des tentatives de spoliation. Les délégations bolivienne et mexicaine ont revendiqué davantage de justice, à la fois sociale et environnementale, pour les peuples indigènes en particulier, se référant à l'Accord des peuples contre le changement climatique scellé en avril 2010 par le sommet alternatif de Cochabamba. Cependant, les ONG ont défilé à Cancun en ordre dispersé, illustrant les faiblesses de leur coordination. L'Afrique, très présente lors des réunions officielles, était absente à cette manifestation : on mesure le chemin à parcourir sur le continent pour une démocratie participative sur les questions d'environnement. En France, malgré le travail de l'association 4D2, les positions alternatives en faveur du développement durable demeurent marginalisées dans l'espace public, même si elles diffusent progressivement via Internet.

L'emprise tutélaire des technologies de l'information sur le développement durable

Ainsi, les usages associatifs des technologies de l'information tissent un « réseau social » échappant à l'empreinte médiatique officielle, porteur de pratiques innovantes ou revisitées susceptibles de remettre en question les modèles économiques dominants. En témoigne, pour ne prendre qu'un exemple, une livraison récente de la revue *Pour* du Grep³ consacrée à l'agriculture de proximité en Ile-de-France, reconsidérant le modèle des métropoles dévoreuses d'espaces et de productions agricoles. Le système technicien tendu vers la production industrialisée de connaissances fait des technologies

2. Créée en 1993, suite au sommet de Rio, Dossiers et débats pour le développement durable est une réseau citoyen pour la promotion du développement durable (cf. www.association4d.org).

3. Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective. Cette association de loi 1901 édite depuis 1967 la revue *Pour qui*, sous forme de numéros thématiques, fait le point des connaissances et perspectives relatives aux questions de société suscitées par les évolutions économiques, sociales et culturelles (cf. www.grep.fr/pour).

de l'information un instrument majeur des stratégies de nos sociétés humaines, pour mieux contrôler leur environnement sur la base d'une accumulation sans précédent de données factuelles.

Faut-il rappeler que le consensus scientifique produit par le Giec⁴ sur les origines anthropiques de la crise climatique s'alimente d'une masse considérable de travaux scientifiques et de données techniques ? L'emprise du système technicien ne se limite pas à la sphère environnementale : la conception et l'évaluation des politiques publiques au plan économique et social sont fondées sur des modélisations dérivées des performances acquises par l'information et son traitement. L'intégration d'indicateurs du développement durable et d'une comptabilité environnementale au système statistique public, suivant les préconisations du rapport Stern, constitue une des mises en œuvre essentielle de la Stratégie nationale développement durable 2010-2013, issue du Grenelle de l'Environnement.

Pendant, la sphère du quotidien est envahie d'artefacts communicants dont l'analyse du cycle de vie révèle qu'ils augmentent la pression s'exerçant sur l'environnement, par des impacts directs sur les ressources en eau et énergie fossile consommées pour produire ces biens high-tech, mais aussi indirects via des « effets rebonds » élevant le niveau de consommation de ressources limitées. Tel Janus, cette divinité romaine présidant aux commencements et aux passages, les technologies de l'information ont désormais le privilège d'accompagner l'ensemble des innovations et mutations du système technicien. *Terminal* a voulu analyser ce qui devient une évidence et livre aujourd'hui un dossier s'interrogeant sur le rôle joué par les technologies de l'information au service du développement durable.

Un autre monde est-il encore possible ?

In fine, les contributions de ce dossier nous renvoient, me semble-t-il, à une question transversale aux réflexions sur le développement durable, celle du mode de développement de nos sociétés. Les dérèglements, qui ont secoué le système financier international, sont loin d'être résorbés comme le montrent les crises grecque et irlandaise. Les tensions qui en résultent, au plan monétaire puis économique, ne facilitent guère le financement des investissements de long terme. La lutte contre le changement climatique en est singulièrement affectée : force est de constater l'absence d'engagements financiers contraignants de la part des pays développés, hormis le fonds vert. Les contraintes budgétaires issues de la crise financière suscitent des interrogations sur le déblocage des engagements prévus. Par exemple, comment notre pays abondera-t-il les 420 millions d'euros additionnels au titre de la lutte contre le changement climatique alors que le budget de l'aide publique au

4. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« IPCC - Intergovernmental Panel on Climate Change »), voir le discours d'ouverture de la conférence de Cancun par son président, Rajendra Pachauri, sur www.ipcc.ch

développement (0,5 % du revenu national brut en 2010) devrait stagner à partir de 2011 ? Devons-nous nous abandonner à des politiques d'ajustement structurel sans combattre la dérive d'un capitalisme financier aveuglé par ses instruments ? Plus que des infléchissements, des ruptures sont-elles encore possibles ?

Des voix s'élèvent pour réclamer l'élargissement des missions de l'OMC à l'environnement et au social, voire la constitution d'une organisation mondiale de l'environnement : il n'est certes pas interdit d'espérer... Entre deux séances de négociation, chaque délégué a pu constater la dégradation du Cancùn balnéaire provoquée par l'élévation du niveau des océans, la multiplication des cyclones et le bétonnage du littoral... Catastrophe annoncée voici près de quarante ans !

De Cancùn à Durban, saurons-nous nous garder des « folies vénitien-nes »⁵ dont le théâtre de la nature nous présente les conséquences planétaires : paysages et reliefs aux aspects inhabituels, masques d'un carnaval des passions les plus délétères et des machinations les plus vaines ? ■

Dominique Desbois

5. Le très contesté système des digues mobiles (Mose) érigé à l'entrée de la lagune vénitienne pour protéger Venise des *acqua alta*, inondations régulières provoquées par l'élévation du niveau de la mer Adriatique. L'investissement initial est estimé à 3,5 milliards d'euros et le coût de fonctionnement annuel à 35 millions d'euros.